

# MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr



Paris, le 29 juillet 2015 N°403 / 774

### L'Etat prépare le transfert de la gestion des garanties publiques export à Bpifrance

Les garanties publiques à l'export sont un des piliers de la politique de soutien au développement des entreprises françaises. Le Gouvernement souhaite renforcer l'efficacité de cette politique, en permettant aux petites et moyennes entreprises d'y avoir accès plus facilement et en offrant à toutes les entreprises un guichet unique susceptible de répondre à tous leurs défis de croissance, notamment à l'international. C'est pourquoi le Gouvernement a annoncé le 23 février dernier qu'il engageait une réflexion sur l'avenir du dispositif des garanties publiques à l'exportation et étudiait dans ce cadre la possibilité de transférer à Bpifrance la gestion de ces garanties actuellement confiées à Coface.

Depuis cette date des discussions se sont engagées entre Coface et l'Etat qui ont porté sur le principe de ce transfert ainsi que sur ses différentes modalités.

L'Etat annonce aujourd'hui son intention de mener à bien ce projet, un accord de principe ayant été trouvé avec Coface. Cet accord prévoit le versement d'un montant de 77,2 M€ en faveur de Coface au moment du transfert effectif, qui est visé au premier semestre 2016. Il est par ailleurs convenu que, pendant la période de transition, Coface continuera d'assurer la mission pour le compte de l'Etat et coopérera avec Bpifrance afin de garantir la continuité du service offert aux entreprises.

Coface et Bpifrance engageront préalablement à ce mouvement, chacune pour ce qui la concerne, les procédures d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel, sur ce projet dans son ensemble. Par ailleurs, la finalisation du transfert nécessitera la modification du cadre législatif et réglementaire applicable à l'activité de gestion des garanties publiques.

Michel SAPIN souligne que « cette décision s'inscrit dans la continuité de la création de la banque publique d'investissement et répond à la volonté de l'Etat de regrouper au sein du même établissement l'ensemble des dispositifs publics financiers de soutien au développement des

entreprises, en France et à l'étranger ».

Emmanuel MACRON précise que « l'activité de soutien public aux exportations bénéficiera ainsi de l'expérience de Bpifrance et de sa connaissance du tissu des PME et ETI afin d'améliorer les performances des entreprises françaises à l'export ».

Pour Matthias FEKL, « cette décision constitue un pas supplémentaire dans le sens du renforcement et de la rationalisation du dispositif public de soutien à l'internationalisation des entreprises françaises. Plus lisible et plus cohérent, il permettra à de nombreuses PME et ETI de se projeter à l'international, de gagner des marchés et de créer ainsi de l'emploi en France dans nos territoires ».

Jean-Marc PILLU, DG de Coface, indique que « Coface s'attachera naturellement à maintenir jusqu'au transfert de l'activité la même qualité et le même engagement au service des exportateurs français ».

\*\*\*\*

### A propos de Coface

Le Groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2014, le Groupe, fort de 4 406 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1 441 Md€. Présent directement ou indirectement dans 99 pays, il sécurise les transactions de plus de 40 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

### www.coface.com

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris Code ISIN: FR0010667147 / Mnémonique: COFA



Contacts presse :		
Cabinet de Michel SAPIN :	01 53 18 41 13	
Cabinet d'Emmanuel MACRON :	01 53 18 45 13	
COFACE MEDIA	01 49 02 25 01	
	01 49 02 16 29	
COFACE ANALYSTES/INVESTISSEURS	01 49 02 22 94	